

**EXTRAIT N°36/2020 DU PROCES-VERBAL DES
 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 JUILLET 2020

Préfecture Martinique
 Contrôle de légalité
 REÇU LE

05 AOUT 2020

Date de convocation :	la	L'an deux mil vingt et le vingt-sept du mois de juillet, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans le réfectoire de l'école mixte B de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.
Le 21 juillet 2020		
Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	33	<i>PRESENTS</i> : <u>Adjoint</u> s : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Michèle, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,
En début de séance :		<u>Conseillers municipaux</u> : M. BELLIARD Alain, M. ARETO Joseph, Mme CARDOU Josiane, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. PALIX Pierre, M. ADELAIDE Michel, Mme MARLIACY Danielle, M. DELPHIN Laurent, Mme LARAIRIE Sylvia, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme MENCE Marielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. , MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.
Présents	31	
Procurations	2	
Absents	0	
Excusés	0	
En cours de Séance :		<i>ABSENTS EXCUSES</i> : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, (procuration à M. ADELE Claude), M. MARLET Daniel (procuration à M. MARLET Camille)
Présents	30	
Procurations	3	
Absents	0	
Excusés	0	<i>ABSENTS NON EXCUSES</i> :
		<i>ASSISTANTS</i> M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), M. Victor VELAYE (Directeur service financier), Mme Muriel VAUTOR (Directrice service sport culture vie associative), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA (DDA3) Ecoles), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice des Affaires Juridiques et de la réglementation), M. José SOUDOUROM (Directeur service urbanisme)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures quinze minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme MIEVILLY Eliane pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES
POUR L'EXERCICE 2020**

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu l'état 1259 MI de notification des taux de la fiscalité locale en date du 13 mars 2020 indiquant les bases d'imposition pour Saint-Joseph
- Considérant le produit global attendu pour 2020 des taxes foncières, soit 2 336 313 €, compte non tenu de compensation de la taxe d'habitation.

Après en avoir délibéré

DECIDE, à l'unanimité,

DE MAINTENIR pour l'année 2020 les taux des taxes foncières votés en 2019

Nature des taxes	Taux votés 2019	Taux votés 2020
Foncier bâti	19,91	19,91
Foncier non bâti	36,00	36,00

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 juillet 2020

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le



Pour le Maire, et par délégation

1^{er} Adjoint

Claude ADELE